



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 10 265 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la violence conjugale et les féminicides constituent un enjeu grave et persistant de sécurité publique au Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs drames récents ont mis en lumière des lacunes dans l'évaluation du risque et le suivi des personnes présentant un historique de violence;

CONSIDÉRANT QUE des lacunes en matière d'imputabilité et de révision peuvent entraîner la répétition d'erreurs aux conséquences irréversibles;

CONSIDÉRANT QUE la protection des victimes exige des mécanismes rigoureux, transparents et cohérents à toutes les étapes du traitement des dossiers;

CONSIDÉRANT QUE le Code criminel prévoit des mesures spécifiques visant les délinquants à haut risque, notamment les statuts de délinquant dangereux (art. 753) et de délinquant à contrôler (art. 753.1);

CONSIDÉRANT QUE l'application appropriée et constante de ces dispositions contribue à réduire les risques de récidive et à renforcer la sécurité du public.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- d'instaurer un mécanisme formel d'imputabilité et de révision, indépendant et transparent, lorsqu'un manquement est constaté dans un dossier de violence conjugale afin de permettre l'amélioration des pratiques;
- de veiller à l'application rigoureuse des dispositions relatives aux délinquants dangereux et aux délinquants à contrôler afin d'assurer une gestion adaptée des récidivistes à haut risque.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Ruba Ghazal
Députée de Mercier

26 mai 2026

Date de signature de l'extrait